

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION
DE GARLIN
N°1**

Séance du 24 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à GARLIN, sous la présidence de la Présidente Michèle PLANTE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
21	18	18
		Pour : 18
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOURCIE-AMARE M. (suppléante de M. MARTENS C, excusé), MAILLOT MC, PLANTE M.
Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, HUBERT M. (suppléant de M. PAULIEN R, excusé), JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE JP, LECHON A, MICHEL D, MONSEGU M, PELANNE C.

Procuration(s) :

Date de la convocation
17 février 2020

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Mme ARGILAGA MC,
Mrs GUIRAUT J., LANUSSE CAZALE A, MARTENS C, PAULIEN R

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Marie-Christine MAILLOT

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

Michèle PLANTE expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par Monsieur le Receveur d'ARZACQ à la clôture de l'exercice.

Michèle PLANTE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2019 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à GARLIN

Présidente PLANTE Michèle



**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**

3 rue Firmin BACARISSE - 04 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/03/2020

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/03/2020